ADHÉREZ À L'ACID EN 2023 !

En soutenant nos actions, vous montrez votre attachement à des valeurs que nous partageons à savoir : la perdurance d'un cinéma de la diversité, l'accès à tout le cinéma pour tous, la présence des artistes auprès de tous les publics, le goût de la transmission, la solidarité entre les territoires et les générations…

L'adhésion est une cotisation annuelle à **150 euros**, qui vous donne accès à :

> **La gratuité des dépliants ACID** édités pour chaque film (250 par film et par salle)

> **Un Pass prioritaire** (par structure) pour accéder aux **séances de l'ACID à Cannes**
(Selon les conditions sanitaires, un second pass pourra être accordé)

> **La prise en charge en priorité de vos sollicitations** pour la programmation et l'organisation de rencontres ou de tout autre accompagnement autour des films

> **L'envoi régulier de courriers** vous informant des prochaines sorties ACID

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter notre intervention sur la prise en charge des transports des intervenants. Or, comme vous le savez, les budgets ne sont malheureusement pas à la hauteur des envies. Le montant des adhésions à l'ACID étant très peu étant peu élevé, nous ne pourrons plus prendre en charge les interventions pour des salles qui n'auraient pas pris leur adhésion.

Merci de votre compréhension.

La CCAS est un partenaire historique de l'ACID qui nous permet de travailler avec des salles situées à 70% dans des petites et moyennes villes. Devenir salle adhérente vous engage à accepter un tarif réduit pour les porteurs de la carte ACTIV éditée pour ses agents et leur famille.

Être adhérent, c'est aussi offrir un tarif réduit aux spectateurs adhérents ACID (sur présentation de leur carte) aux séances des films soutenus par l'association.

ADHÉRENTS OU NON, SOUTENEZ NOS NOUVELLES ACTIONS GRÂCE A UN DON !

L'ACID est reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.
Vos dons sont défiscalisables si vous êtes soumis à impôt.

EN 2023 VOTRE SOUTIEN PERMETTRA

À L'ANNEE
Un renforcement de la présence des auteurs sur tous les territoires et le développement de l'éducation aux images avec :

> **La circulation des cinéastes et équipes de films dans davantage de territoires ruraux, petites et moyennes villes, et dans les territoires Politique de la Ville** à la rencontre de tous les publics.
> Le déploiement de la **Saison #3 de l'ACID POP - Université populaire de l'ACID**
> Le développement du réseau participatif de Jeunes Ambassadeurs ACID (16-26 ans) qui permet aux jeunes spectateurs de devenir prescripteurs et de s'engager dans la vie culturelle locale.
> L'organisation de **rencontres professionnelles pour renforcer la solidarité au sein de toute la filière**.
> **La défense de la filière indépendante** dans les négociations politiques : dans un contexte de crise sanitaire qui impacte durement les acteurs de la culture, la voix des indépendants est plus nécessaire et fragile que jamais. Par exemple, en 2020, lors de la mise en place du couvre-feu par le gouvernement, l'ACID a alerté sur le renforcement de la concentration des entrées, et sur la visibilité de certaines œuvres au détriment d'autres, économiquement plus fragiles. **Dans le cinéma comme ailleurs, la crise traversée renforce les inégalités déjà existantes et met en danger les indépendants.** C'est pourquoi, en 2021 plus que jamais, hors de tout corporatisme, il s'agira de défendre la solidarité entre tous les acteurs de la chaîne de l'indépendance.

À CANNES
> Le financement d'**une séance journalière supplémentaire** à destination des vendeurs internationaux et de la presse internationale afin de **favoriser l'exportation du cinéma de la diversité** et de désengorger les séances du soir, dont l'accès est prioritaire pour les exploitants.
> Le renforcement du travail avec les publics jeunes dès Cannes autour des films de l'ACID.

COMMENT NOUS SOUTENIR

PARTICULIERS
Quel que soit le montant de votre don, 66% de la somme vient en réduction de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple, **un don de 100 euros vous revient en réalité à 34 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 170 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 330 euros etc. A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

PROFESSIONELS
Le mécénat se définit comme un soutien matériel ou financier apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Le versement d'un don ouvre droit, pour le donateur, à des avantages fiscaux. L'entreprise donatrice peut ainsi déduire 60% du montant du don (jusqu'à 0,5% du chiffre d'affaires HT) avec possibilité de reporter l'avantage fiscal sur les cinq exercices suivants. **Par exemple, un don de 200 euros vous revient en réalité à 80 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 120 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 200 euros et vous fait bénéficier d'une réduction de 300 euros, etc.**
A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

ASSOCIATION DU CINEMA INDEPENDANT POUR SA DIFFUSION

COTISATION 2023 / DON 2023

Merci à tous ceux qui nous manifestent leur soutien. Pour que l'action en faveur de la diffusion ducinéma indépendant puisse continuer, n'oubliez pas votre cotisation ou votre don pour l'année 2023.

SALLE / ASSOCIATION : _____

EXPLOITANT / PROGRAMMATEUR : _____

ADRESSE / VILLE : _____

TELEPHONE : _____

MAIL : _____

MAIL POUR ACCREDITATION *ACID CANNES 2023* : _____

SITE INTERNET : _____

SIRET : _____

RAISON SOCIAL : _____

CODE NAF ou APE : _____

NUMERO DE TVA : _____

- Adhésion ACID 2023 (150 euros) : ☐

SOUTENEZ LES NOUVELLES ACTIONS, FAITES UN DON DÉFISCALISABLE À L'ASSOCIATION

- Adhésion + don 2023 : ☐ 150 euros + le montant de votre choix

Depuis 2015, l'ACID est éligible au mécénat, et une association reconnue d'intérêt général. N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès de vos partenaires professionnels ou votre grandetante fortunée.

Merci de nous retourner cet imprimé rempli et accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ACID.

ACID | 14, rue Alexandre Parodi 75010 Paris | tél. : 01 44 89 99 74 |
Pauline Ginot : dg@lacid.org | www.lacid.org